



**"Camtel ne parvient pas à relever ses parts de marchés (moins de 3%) dans un environnement où le nombre d'abonnés au service de téléphonie (mobile ou fixe) est passé de moins 150 000 à plus de 12 millions (plus de 19 millions selon le régulateur des télécoms, NDLR)".** C'est le constat que fait la Commission technique de réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic (CTR), dans son rapport 2019 sur les entreprises publiques camerounaises qui vient d'être rendu public.

À en croire cet organe spécialisé du ministère des Finances, malgré le monopole qu'il détient depuis des années sur le téléphone fixe, l'opérateur historique des télécoms au Cameroun peine à prendre ses marques dans le secteur de la téléphonie.

De ce point de vue, sans en détailler les raisons, l'Agence de régulation des télécommunications (ART) révèle d'ailleurs dans « *l'observatoire annuel du marché des communications électroniques* » de l'année 2018 que « *le parc filaire classique de Camtel connaît une baisse notable de 39,43% par rapport à son niveau de l'année 2017* ».

Ce désintérêt des consommateurs pour le réseau fixe de l'opérateur historique peut s'expliquer aussi bien par la percée de la téléphonie mobile (plus de 80% de taux de pénétration), que la qualité de service de Camtel, que la CTR met d'ailleurs à l'index dans son rapport 2019 sur les entreprises publiques.

## **Hausse du résultat net**

Mais, en dépit de ce manque de dynamisme sur la téléphonie pure, Camtel continue de réaliser des bénéfices. Selon les chiffres de la CTR, cette société d'État a affiché un résultat net de 4,6 milliards de FCFA en 2017, lequel indicateur a progressé à 5,1 milliards de FCFA au cours de l'année 2018. Cela est certainement le fait des autres services qu'offre l'opérateur public grâce notamment à son monopole sur l'infrastructure de transport (12 000 km de fibre optique, l'ADSL, quatre points d'atterrissement des câbles sous-marins et deux téléports vers les réseaux satellites).

Cette situation permet à Camtel de contrôler 18,43% de parts du marché global des communications électroniques. Il devance juste Nexttel, dernier venu dans le secteur (10,71%). Orange (chiffre d'affaires d'Orange Money inclus) et MTN (chiffre d'affaires de sa filiale Mobile Money exclu) sont au coude à coude avec respectivement 35,61 et 35,25% de parts de marché.

Avec l'obtention, en mars 2020, de trois licences pour l'exploitation d'un réseau de transport des communications électroniques, des réseaux de communications fixes (licence en régularisation) et des réseaux mobiles avec déploiement de la 4G, Camtel devrait se repositionner sur le marché de la téléphonie dans au Cameroun.

Mais, le lancement du réseau mobile de cet opérateur se heurte d'ores et déjà à quelques difficultés, derrière lesquelles la directrice générale de cette entreprise à capitaux publics, elle, n'hésite pas à voir la main de ses futurs concurrents déjà bien installés sur le marché du mobile.

## **Investir au Cameroun**

---